

## Commerces

### Pourcentage appliqué le sur montant du prix de Cession

Murs Commerciaux et Immeuble – Droit au Bail\* – Fonds de Commerce\* – Droit d'entrée\* –  
Parts Sociales – terrains...

Jusqu'à 100 000 €	10,00 % HT
De 100.001 € à 200.000 €	9,00 % HT
De 200.001 € à 300.000 €	8,00 % HT
De 300.001 € à 500.000 €	7,00 % HT
De 500.001 € à 1.000.000 €	6,00 % HT
De 1.000.001 € à 2.000.000 €	5,00 % HT
De 2.000.001 € à 3.000.000 €	4,00 % HT
De 3.000.001 € à 4.000.000 €	3,50 % HT
De 4.000.001 € à 5.000.000 €	3,00 % HT
Au-delà de 5 Millions d'Euros	Sur devis
Forfait minimum	5000 € HT

### Pour les Fonds de Commerces\*, droit au bail\*, Droit d'Entrée\* + 15% HT du montant du Loyer Annuel HT.

Les honoraires se calculent sur une seule tranche (zone)  
En fonction du montant du prix de cession négocié).

### Pourcentage appliqué pour une Location commerciale

15% HT sur le montant du loyer Triennal HT  
(À répartir éventuellement par le bailleur et le cessionnaire)

**Dans tous les cas le forfait minimum est  
de 5.000 € HT soit 6.000 € TTC**